

# Rapport d'activités 2021-2022

Adopté à l'AGA du 15 juin 2022

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. LA GÉNÈSE DE LA MAISON MARIE-MARGUERITE .....</b>	<b>1</b>
1.1 COMITÉ MARIE-MARGUERITE .....	1
1.2 COMITÉ DE COORDINATION (C.A.) PROVISoire .....	3
1.3 ASSEMBLÉE DE FONDATION .....	4
<b>2. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION .....</b>	<b>4</b>
<b>3. LES COMITÉS .....</b>	<b>5</b>
<b>4. L'ÉQUIPE DE TRAVAIL .....</b>	<b>5</b>
<b>5. LA MAISON MARIE-MARGUERITE DANS SON ENSEMBLE .....</b>	<b>6</b>
<b>6. LE VOLET HÉBERGEMENT – PHASE I .....</b>	<b>7</b>
6.1 CAPACITÉ D'ACCUEIL .....	7
6.2 CARACTÉRISTIQUES DE L'HÉBERGEMENT .....	7
6.3 LIEU .....	7
6.4 SERVICES.....	7
<b>7. FAITS SAILLANTS DES ACTIVITÉS 2021-2022.....</b>	<b>8</b>
7.1 ADMINISTRATION .....	8
7.2 GOUVERNANCE .....	8
7.3 FONCTIONNEMENT ET SERVICES .....	8
7.4 VOLET HÉBERGEMENT .....	8
7.5 COMMUNICATIONS.....	8
7.6 RELATIONS AVEC LE MILIEU.....	9
<b>8. REVUE DE PRESSE .....</b>	<b>9</b>



## 1. LA GÉNÈSE DE LA MAISON MARIE-MARGUERITE

En 2017, les quelques 150 personnes (intervenantes, organisations et partenaires) présentes au *Colloque régional sur les femmes en situation de vulnérabilité* ont recommandé, de façon concertée et consensuelle, la mise sur pied de la Maison Marie-Marguerite. Le projet a été inscrit dans le Plan d'action — *Agir pour les femmes en situation de vulnérabilité à Laval* en 2017 qui est le fruit d'un exercice de priorisation et de réflexion régionale.

### 1.1 Comité Marie-Marguerite

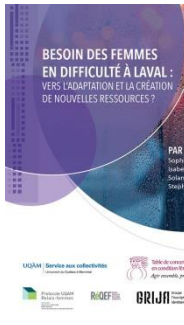
La Table de concertation de Laval en condition féminine, ses membres et organisations alliées, ont travaillé pendant plus de 4 ans au développement stratégique de la Maison Marie-Marguerite, notamment avec le soutien d'un comité aviseur. Ce « Comité Marie-Marguerite » était composé de déléguées de 15 organisations de divers horizons travaillant au quotidien auprès des femmes ou concernées par leur situation et donc, bien au fait des problématiques rencontrées. Les déléguées provenaient des organisations suivantes :

- Auberge du Cœur l'Envolée
- Bureau de consultation jeunesse
- Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (CISSSL), secteur de l'organisation communautaire
- Centre de prévention et d'intervention pour victimes d'agression sexuelle (CPIVAS)
- Établissement de détention Leclerc de Laval
- Maison 100 Limites
- Maison L'Esther
- Maison de Lina
- Maison Le Prélude
- L'Oasis — Unité mobile d'intervention
- Relais communautaire de Laval
- Réseau des organismes et intervenants en itinérance de Laval (ROIL)
- Sphère — Santé sexuelle globale
- Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF)
- UQAM / Département de psychologie

Le **mandat** du Comité Marie-Marguerite était le suivant :

- Documenter les besoins des Lavalloises en situation de vulnérabilité ;
- Définir les bases d'un projet de ressource d'hébergement pour femmes avec ou sans enfants;
- Assurer le développement d'une vision stratégique et politique dans ce dossier;
- Contribuer à la mobilisation des organisations et de la population en appui à ce dossier.

Dans le cadre de ces mandats, le Comité Marie-Marguerite a supervisé la réalisation de divers travaux :

- Une **recherche menée en 2020 par Mme Sophie Gilbert, psychologue et professeure au Département de psychologie de l'UQAM** : « Besoins des femmes en difficulté à Laval : vers l'adaptation et la création de nouvelles ressources? » visant à comprendre les besoins, en termes de services, des femmes lavalloises en situation de précarité, afin de soutenir la création d'une ressource pour ces femmes qui « tombent entre les mailles du filet » du réseau d'aide existant à Laval.
 
- Une **étude de marché et de faisabilité** réalisée et finalisée en octobre 2020 avec le soutien de Darvida Conseil. L'analyse du marché a démontré l'existence d'un marché potentiel appréciable. L'analyse de faisabilité a permis de préciser le concept de la Maison Marie-Marguerite : clientèles, capacité d'accueil, durées et types d'hébergement, configuration des lieux, tarification et services. Elle a aussi permis d'estimer les ressources et les efforts à déployer pour mettre en œuvre le projet. Elle a mis en lumière plusieurs éléments favorables à sa réalisation et certains éléments de risques. Lors de la réalisation de l'étude de marché et de faisabilité, le potentiel de trois projets d'économie sociale pouvant être intégrés à la Maison Marie-Marguerite a aussi été exploré. L'un de ces projets a été choisi, de par sa pertinence, son caractère novateur et son potentiel de viabilité.
- Un **plan d'affaires** élaboré avec le soutien de Darvida Conseil et déposé en version finale en novembre 2021, afin de faciliter la mise en œuvre et la recherche de financement pour les 2 volets de la Maison Marie-Marguerite (hébergement et économie sociale). Les données liées à l'achat/construction/rénovation pour le volet hébergement ont été fournies par le GRT Habitations populaires du Québec.

Soulignons qu'au cours de ces démarches, plusieurs maisons d'hébergement ont été visitées afin de mieux comprendre les défis et d'identifier les bonnes pratiques ainsi que les éléments favorables à la réussite de la mise en œuvre d'une maison d'hébergement telle que Marie-Marguerite.

Toujours avec le leadership et le soutien de la TCLCF, particulièrement de Mme Maryann Bouchard, agente de projet, et de Mme Marie-Eve Surprenant, coordonnatrice, les principales activités suivantes, qui ont mené à la constitution de l'organisme, ont été réalisées :

- Développement et consolidation des partenariats
- Démarches de recherche de financement
- Demande de lettres patentes pour la constitution légale de l'organisme
- Incorporation au REQ – juillet 2021

Entre juin 2017 et décembre 2021, le **Comité Marie-Marguerite s'est réuni près de 40 fois.**

## 1.2 Comité de coordination (C.A.) provisoire

Un Comité de coordination provisoire a été formé lors de l'incorporation en juillet 2021. Il était composé de :

- Mme Marie-Hélène D'Astous / Maison 100 limites
- Mme Meredith Paré / Sphère santé sexuelle globale
- Mme Marie-Eve Surprenant / TCLCF

Le COCO provisoire a mené à bien les mandats suivants :

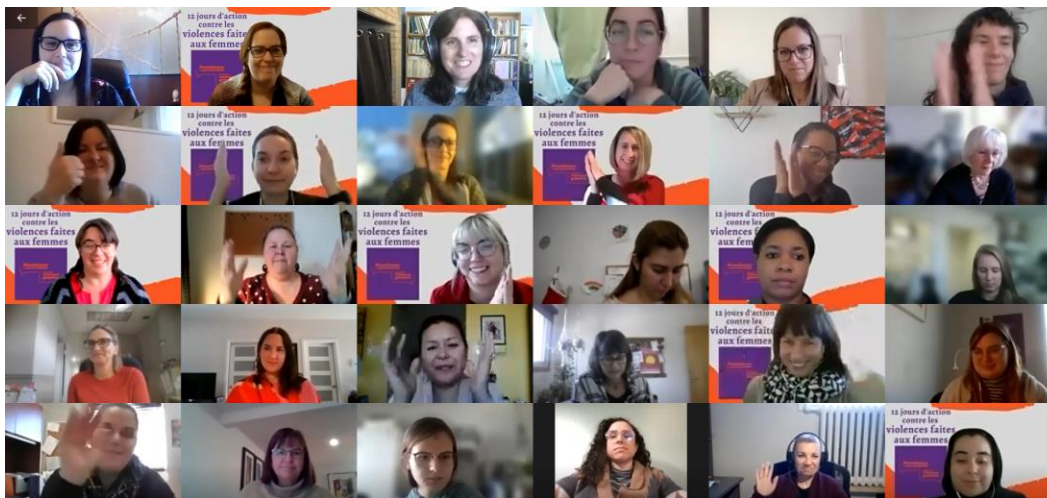
- Mise en place d'assises financières, administratives, humaines et matérielles (recrutement d'une directrice générale, ouverture d'un compte bancaire, achats d'équipements nécessaires au démarrage, etc.)
- Élaboration et adoption des règlements généraux
- Planification, convocation et réalisation de l'assemblée de fondation.



Entre le début du mois de juillet 2021 et la fin du mois de novembre 2021, **le COCO provisoire s'est réuni 6 fois.**

### 1.3 Assemblée de fondation

Tous les éléments permettant l'envol de la Maison Marie-Marguerite en tant qu'organisme autonome étant mis en place, c'est ainsi que le 1<sup>er</sup> décembre 2021, l'assemblée générale de fondation a eu lieu. Elle a réuni plus de quarante personnes.



*Photo de l'écran principal. Ne représente pas l'ensemble des participantes.*

## 2. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Selon les règlements généraux, le conseil d'administration, aussi nommé Comité de coordination, est composé de sept (7) administratrices élues parmi les membres selon la répartition suivante :

- Trois (3) membres locataires ou représentantes des locataires, après l'ouverture de l'hébergement;
- Trois (3) membres sympathisantes;
- Une (1) travailleuse de l'organisme ayant complété avec succès sa période de probation, désignée par les membres de l'équipe.

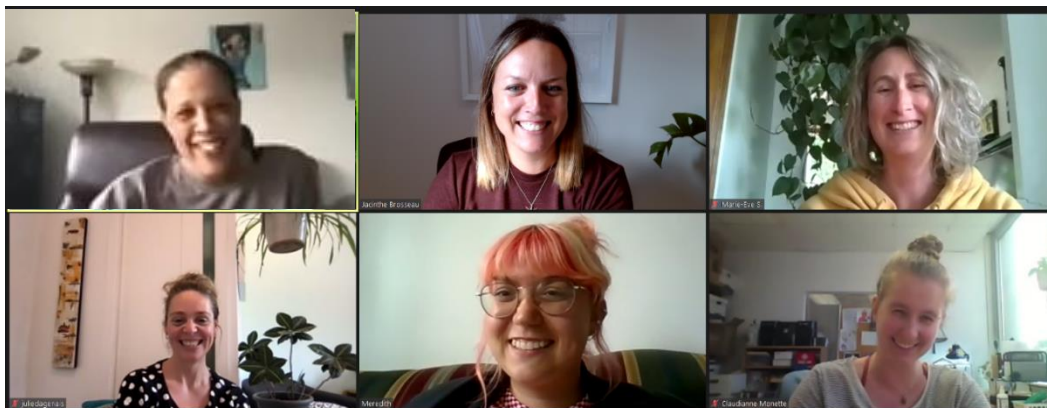
En sus des administratrices, la directrice générale de la Maison Marie-Marguerite siège d'office au Comité de coordination sans droit de vote.

L'hébergement n'étant pas encore ouvert, le Comité de coordination est actuellement formé de six administratrices. Elles ont été élues lors de l'Assemblée générale de fondation du 1<sup>er</sup> décembre 2021. Ce sont :

- Mme Jacinthe Brosseau, secrétaire-trésorière
- Mme Julie Dagenais, administratrice
- Mme Sophie Gilbert, administratrice
- Mme Claudianne Monette, présidente
- Mme Meredith Paré, administratrice
- Mme Marie-Eve Surprenant, administratrice

Ces administratrices détiennent des expertises et expériences importantes et complémentaires : intervention psychosociale, psychologie et thérapie, connaissance de l'approche féministe intersectionnelle, expérience en administration, en mobilisation du milieu, gestion, marketing, etc.

Entre l'assemblée de fondation du 1<sup>er</sup> décembre 2021 et le 31 mars 2022, le comité de coordination s'est réuni 3 fois.



### 3. LES COMITÉS

Entre l'assemblée de fondation et le 31 mars 2022, les comités suivants ont été créés et actifs :

- « Comité identité visuelle » formé de deux administratrices et de la directrice générale : mandat d'accompagnement de la graphiste dans la définition de l'identité visuelle de la Maison Marie-Marguerite
- « Comité RH » formé de deux administratrices : mandat d'évaluation de la période de mi-probation et probation de la directrice générale.

### 4. L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

En date du 31 mars 2022, la directrice générale, Mme Lise Beaudoin-Roy était la seule employée de la Maison Marie-Marguerite.

L'équipe de travail s'agrandira au cours de l'année 2022 !



## 5. LA MAISON MARIE-MARGUERITE DANS SON ENSEMBLE

La **mission** de la Maison Marie-Marguerite est d'accueillir, d'accompagner et d'offrir de l'hébergement sécuritaire, et les services s'y rattachant, aux femmes violentées<sup>1</sup>, avec ou sans enfant, vivant des problématiques multiples. Elle est un milieu de vie chaleureux, fondé sur une approche féministe intersectionnelle, qui prend en compte la globalité du vécu des femmes et favorise leur pouvoir d'agir, dans le respect du rythme et des besoins de chacune.

La **vision** de la Maison Marie-Marguerite est d'être un lieu d'accueil où chaque femme trouve sa place, son autonomie, son pouvoir et son plaisir de vivre. On souhaite qu'elle puisse développer son plein potentiel et devenir une citoyenne à part entière.

Les **valeurs** centrales sont les suivantes : Reprise de pouvoir, inclusion, unicité, solidarité et entraide.

Le projet global de la Maison Marie-Marguerite comprendra un **édifice de 20 chambres** et un **édifice de 30 logements**, permettant ainsi d'accueillir des femmes et leurs enfants pour de l'hébergement d'urgence, ou de l'hébergement à court, moyen et long termes. Les services centraux sont des services d'intervention offerts 24h par jour, 7 jours par semaine.

En complémentarité avec l'hébergement, la Maison Marie-Marguerite comprendra **une entreprise d'économie sociale**. En plus de générer des revenus et de répondre à un besoin peu répondu de la communauté, cette entreprise sera un lieu de formation pour les femmes hébergées à la Maison Marie-Marguerite qui se sentent prêtes à intégrer le marché du travail et qui sont intéressées par le type de travail qui y sera offert.

En prenant en compte l'ensemble des éléments présentés dans les conclusions sur la faisabilité, et particulièrement l'ampleur des sommes financières requises pour l'ensemble du projet, il a été convenu que la réalisation du volet hébergement se ferait en deux étapes :

**Phase I** : Édifice de 20 chambres

**Phase II** : Édifice de 30 logements

---

<sup>1</sup> Toute personne qui s'identifie comme femme, dont le parcours s'inscrit dans le continuum des violences envers les femmes (agression sexuelle, exploitation sexuelle, violence conjugale, familiale, économique, etc.)



## 6. LE VOLET HÉBERGEMENT – PHASE I

### 6.1 Capacité d'accueil

L'accueil maximal simultané de la maison Marie-Marguerite sera de 20 femmes auxquelles pourront s'ajouter un maximum de 10 enfants.

### 6.2 Caractéristiques de l'hébergement

L'hébergement à la Maison Marie-Marguerite n'est pas envisagé comme un parcours continu. Certaines femmes auront besoin d'hébergement sécuritaire pour quelques jours ou semaines alors que d'autres auront besoin de plusieurs mois. Les besoins de chacune seront analysés. Voici, dans le tableau suivant, les caractéristiques de l'hébergement prévu pour la phase I.

Nombre	Types d'hébergement	Durées de séjour	Accueil maximal
4 chambres	Urgence/dépannage	Moins de 30 jours	4 femmes et enfants s'il y a lieu
6 chambres	Court terme	1 à 3 mois inclusivement	6 femmes et enfants s'il y a lieu
10 chambres	Moyen ou long terme	De 4 mois à 2 ans, selon les besoins	10 femmes et enfants s'il y a lieu

### 6.3 Lieu

La Maison Marie-Marguerite a l'opportunité **d'acquérir un édifice situé dans Laval-des-Rapides**, à proximité de plusieurs services, d'une école primaire, d'un parc, et très facilement accessible en transport en commun. **Une offre d'achat, conditionnelle à l'obtention du financement, a été acceptée par les propriétaires actuels au mois de mars 2022. Elle est valide jusqu'au 30 juin 2022.**

### 6.4 Services

L'intervention à la Maison Marie-Marguerite sera fondée sur l'approche féministe intersectionnelle. Les services offerts seront pluridisciplinaires et différents types d'intervention (individuelle et collective) seront utilisés de manière complémentaire. **Sans être une liste exhaustive, voici les principaux services qui seront offerts :**

- Intervention et accompagnement individuels (incluant la référence aux services externes et l'accompagnement dans des démarches externes)
- Rencontres de groupes
- Ateliers et formations
- Intervention et activités jeunesse
- Répit pour les mamans
- Offre de produits essentiels
- Repas et ateliers de cuisine collective
- Sensibilisation et défense de droits et intérêts des femmes
- Suivi post-hébergement

## 7. FAITS SAILLANTS DES ACTIVITÉS 2021-2022

Voici ci-dessous les principales activités réalisées entre l'Assemblée de fondation du 1<sup>er</sup> décembre 2021 et le 31 mars 2022.

### 7.1 Administration

- Poursuite des démarches administratives liées à la constitution et au démarrage
- **Mise en place de procédures et d'outils de gestion**

### 7.2 Gouvernance

- **Élaboration et adoption d'un plan d'action pour 2022-2023**
- Mise en place des modes de fonctionnement de la gouvernance
- Élaboration des politiques et outils de gouvernance

### 7.3 Fonctionnement et services

- Élaboration d'un budget prévisionnel pour le fonctionnement
- **Lien avec des bailleurs de fonds et dépôt de demandes de financement pour le fonctionnement et les services**
- Élaboration des premiers outils liés aux services : Programmation des services, descriptions de tâches, code de vie, etc.

### 7.4 Volet hébergement

- Recherche de lieux temporaires (non concluant)
- Recherche de lieux permanents
- **Démarches pour l'achat d'un édifice / offre d'achat acceptée !**
- Réalisation d'une étude préconceptuelle par **CB Architecte**
- Amorçe de demandes de financement pour l'achat et la rénovation de l'édifice avec la collaboration de Mme Sophie Boulanger du **Groupe de ressources techniques Habitations populaires du Québec**
- Élaboration d'un budget prévisionnel pour l'achat et la rénovation

### 7.5 Communications

- Choix d'une graphiste : **Fadelle Design**
- Création d'un « **Comité identité visuelle** » formé de deux administratrices, de la DG et de la graphiste
- Détermination des orientations visuelles pour la graphiste
- Réception d'esquisses de logos

## 7.6 Relations avec le milieu

- Développement et maintien de liens de collaboration et de concertation (Réseau des organismes et intervenants en itinérance de Laval (ROIIL), Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF), Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, CISSS de Laval, Ville de Laval, OMH de Laval, etc.).



Table de concertation de Laval  
en condition féminine

*Agir ensemble, prendre sa place !*



## 8. REVUE DE PRESSE

Pour la période se terminant le 31 mars 2022, la Maison Marie-Marguerite a été visible notamment via les articles suivants :

- Courrier de Laval, *La future Maison Marie-Marguerite tient sa première assemblée*, Phoeby Laplante, 1<sup>er</sup> janvier 2022, <https://courrierlaval.com/la-future-maison-marie-marguerite-tient-sa-premiere-assemblee/>
- CDEAF, Communiqué de la TCLCF, *AGA de fondation de la Maison Marie-Marguerite*, <https://cdeacf.ca/evenement/2021/12/01/aga-fondation-maison-marie-marguerite>

Aussi le 26 janvier 2022, le Conseil des Lavalloises a publié un *Avis sur une politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Pour une Ville de Laval égalitaire et inclusive*, dans lequel on retrouve des recommandations qui concernent la Maison Marie-Marguerite : lutte contre la violence faite aux femmes, logements sociaux à la portée des femmes, ressource d'hébergement pour femmes avec ou sans enfants, etc. <https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/conseil-lavalloises/conseil-lavalloises-avis-politique-egalite-femmes-hommes.pdf>.